

Le château de Saint-Germain-Laxis



Armoiries de la famille Le Clerc de Juigné

L'histoire de la Brie est intimement liée à l'histoire de France et ses richesses architecturales sont le reflet de ce lien indéfectible. Sous domination dès l'époque franque, elle fut bâtie de forteresses comme à Blandylès-Tours ou Brie-Comte-Robert, afin d'assurer la défense du domaine royal. Plus tard, les riches familles parisiennes, noblesse de robes ou d'épée, achetèrent des terres, sources de revenus et firent édi-

1680), alors Surintendant des finances de Louis XIV, acquiert les terres du village, on ne connaît pas exactement l'origine de cette propriété. On sait seulement que vers 1680, le domaine seigneurial de Bailly » entouré de profonds fossés à un emplacement distinct de l'actuelle bâtisse. Mais son origine est certainement bien plus ancienne : le fief de « Sanctus Germanus de Lascit » est cité en 1209 comme possession du Comte Robert et en 1281, alors qu'il est sous la mouvance de Jean Bobée, écuyer. Ce château constituait alors le cœur d'un domaine de plus de 300 hectares qui comprenait de vastes terres ainsi que les deux principales fermes du village toutes proches : les fermes d'Égreville et de Basse Cour (toujours affectées à l'exploitation agricole de nos jours).

A cette époque, le danger persistant des invasions et la nécessité de mettre à l'abri les populations, font que les châteaux se transforment. L'heure n'est plus aux défenses en bois, bien trop vulnérables, mais à

la construction en pierres, selon des nécessités toutes défensives et militaires. Autant dire que jusqu'au début du XIX^{ème} siècle, le domaine a largement contribué à l'essor du village en protégeant ses habitants et en leur fournissant du travail : fermiers, jardiniers, charretier, charrons, bour-

relier, maréchal-ferrant, domestiques... se succèdent en effet au château.



Le Duc Louis Hector de Villars (1653-1734) acquiert le domaine de Saint-Germain en 1701 avant d'acheter Vaux-le-Vicomte quelques années plus tard à la veuve de Nicolas Fouquet. Nommé Maréchal de France par Louis XIV, il s'illustra dans de nombreuses



fier nombre de châteaux. A côté du fastueux Vaux-le-Vicomte et du royal Fontainebleau, notre village comptait lui aussi une bâtisse remarquable. Ce château a précédé celui dont on aperçoit aujourd'hui la silhouette qui émerge des pavillons d'habitations, à l'est du village.

Ainsi que l'écrit Bernard Caron dans son ouvrage consacré à l'histoire de notre village (*Saint-Germain-Laxis, le village et son château*), le château « se perd dans la nuit des temps »... Il est vrai que jusqu'en 1654, année au cours de laquelle Nicolas Fouquet (1615-





batailles. Une majorité d'historiens estiment d'ailleurs qu'il sauva le royaume des Autros-Hollandais lors de la Bataille de Denain (1712). Seul vestige de cette époque, un lion en pierre sculpté subsiste dans le parc du château. En 1754, le Baron Léon Marguerite Leclerc de Juigné (1733-1810) acheta la seigneurie de « Saint Germain de Lacist ». Originaire de Loire-Atlantique, frère de l'archevêque de Paris, il est également seigneur de Sainte-Mère Église (Normandie) et maréchal des camps et armées du Roi. Il engagea des travaux considérables pour transformer la vieille bâtisse en résidence digne de ce nom. A l'issue de ces aménagements, le château se composait de deux ailes, avec ses parterres et sa cour. La propriété comportait également les dépendances du château : étables, laiterie, logement des domestiques et une écurie

pour une quarantaine de chevaux. Des plans de la fin du XVIIIème siècle, conservés à Vaux-le-Vicomte, attestent même de l'existence d'un jardin à la française. Ces parterres dont la perspective s'interrompait à l'actuelle route départementale 636, empiétaient très largement sur le parc boisé que l'on connaît aujourd'hui. Pour preuve de la qualité des travaux réalisés, l'Abbé Henry Goudemetz, chanoine du Chapitre de Champeaux, écrit en 1785 que « l'émolissement du château fait aller de pair Saint-Germain avec les plus beaux châteaux de la Brie ». Par suite de la Révolution, le Baron de Juigné doit fuir à l'étranger. Un décret du 2 septembre 1792 ordonne la confiscation de tous les biens des émigrés qui deviennent bien nationaux. C'est le cas de l'ensemble du domaine dont le château de Saint-Germain qui est revendu en 1795.

Il est détruit en 1815 pendant les Cents jours. L'actuel bâtiment a été construit en 1826. De l'ancien château, il n'aurait conservé que des pierres et la vaste cave voûtée construite dans les années 1650. En décembre 1945, la propriété est achetée par l'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence, plus connue sous le nom de «Sauvegarde ». Cette association d'action éducative et sociale a pour mission d'apporter une aide aux enfants, adolescents et adultes en difficulté. Afin de mieux répondre à la nouvelle destination des lieux, le jardin potager, les plantations fruitières, les derniers parterres, le pont-levis



et les souterrains existants furent démolis en 1955.

La propriété abrite aujourd'hui plusieurs unités de formation et un centre d'hébergement. On y trouve notamment un restaurant, un self, une formation hôtelière pour les jeunes et la fabrication de repas livrés au domicile.

Nicolas GUENOT

